

La charte d'engagement des animateurs New-C-Land

Donner une nouvelle vie aux sites marginaux à potentiel de production de biomasse

Votre commune est engagée pour le climat et la transition environnementale afin de préparer son territoire à davantage de résilience. Dans cette optique et afin de vous aider à aller plus loin dans vos actions, l'équipe New-C-Land a pris contact avec vous. La présente charte vise à officialiser ce soutien.

[New-C-Land](#) est un projet Interreg France-Wallonie-Vlaanderen qui a pour but de soutenir la valorisation des sites marginaux au travers de la production de biomasse végétale non alimentaire utilisée en énergie et matière. **La démarche du consortium New-C-Land est publique et gratuite.**

Qu'est-ce qu'un site marginal à potentiel de production de biomasse ?

La **biomasse** désigne les cultures végétales comme par exemple le saule, l'aulne, le peuplier, le miscanthus ou encore le chanvre, etc. Cette biomasse est utile pour générer de l'énergie et des matériaux. Celle-ci peut être produite sur un **site marginal à potentiel de production de biomasse**, c'est-à-dire sur une surface délaissée qui ne peut accueillir ni projet immobilier ni culture alimentaire, mais qui peut être valorisée grâce à une production de biomasse végétale. Le site ne doit également pas présenter des atouts majeurs pour la biodiversité.

Pourquoi adhérer à la démarche New-C-Land ? Pour quels bénéfices ?

A la clé, des bénéfices socio-économiques et écologiques comme l'aménagement et la gestion d'espaces verts, ou l'utilisation d'un combustible alternatif au fossile pour chauffer vos infrastructures.

Grâce à une campagne d'information ciblée auprès des communes de la zone transfrontalière, l'équipe du projet invite chaque acteur territorial à participer pratiquement afin de **promouvoir la transition de son territoire, le circuit court et une économie durable.**

L'adhésion à la présente charte suppose une acceptation par les communes des principes et des engagements suivants.

Qu'est-ce qu'être animateur ?

L'animateur :

1. **Partage** la vision du projet, ses valeurs et ses objectifs.
2. **Diffuse** de manière proactive les actions de la campagne sur ses outils de communication (réseaux sociaux, site internet, communiqués) et lors de ses déplacements pertinents (événements, réunions, etc.).
3. **Contribue** à l'alimentation de la cartographie des sites marginaux à potentiel de production de biomasse et des entreprises biobasées.

L'équipe New-C-Land ne soutiendra aucune mauvaise utilisation des messages et/ou détournement et/ou déformation du projet.

Vis-à-vis de l'animateur signataire, l'équipe New-C-Land, représentée par un ou plusieurs partenaires du projet s'engage à :

1. **Intégrer le logo** de l'animateur sur le site internet du projet www.newcland.eu (onglet soutien, sous-onglet animateurs).
2. **Informers la communauté** « New-C-Land » de cette adhésion, notamment via son canal de communication privilégié : la Newsletter, la page LinkedIn, le compte Twitter du projet.
3. **Mettre à disposition de l'animateur :**
 - Les outils de communication New-C-Land.
 - La base de documentation (non confidentielle) acquise par l'équipe.
4. **Fournir un travail cartographique, qui inclut de :**
 - a. Réaliser un inventaire cartographique sur base d'un travail SIG (Système d'information géographique).
 - b. Ajouter les sites marginaux à potentiel de production de biomasse signalés par l'acteur territorial sur la cartographie du projet : www.sitesforbiomass.eu (sur base des accords donnés par les propriétaires et gestionnaires de sites).
 - c. Possibilité de :
 - Visiter les sites présélectionnés dans les territoires.
 - Réaliser des analyses simplifiées des sols (pH, CaCO₃, carbone organique, Cd, Pb, Zn).
5. **Bénéficier**, dans les limites du possible, **d'une séance de rencontre** dans les territoires, si c'est pertinent et selon les possibilités et opportunités à saisir.

L'accès au réseau

L'accès au réseau des animateurs New-C-Land est gratuit et ouvert à tout organisme actif dans le secteur de l'économie biobasée ou tout organisme détenteur de sites tels que visés par le projet.

La validation des demandes d'adhésion n'est soumise qu'à la restriction des partenaires du projet New-C-Land.

Procédure d'adhésion

1. Demande écrite à notifier par mail : info@newcland.eu
 2. Réponse par l'équipe du projet.
 3. Signature de la présente charte par l'animateur.
-

Pour accord.

Date :

Intitulé de l'organisme :

Nom et prénom du représentant :

Signature :